

Appât rodenticide anticoagulant sous forme de blé et de maïs concassé imprégné de 0,005 % de BROMADIOLONE et un agent amérisant (0,001%)
Homologation sous le n° FR-2014-0175.

AVANTAGES :

CONTROL est un puissant anti-coagulant à effets différés. Efficace contre rats et souris, il est relativement stable en milieux humides, jusqu'à 2 mois.

Homologué pour la lutte contre les Rats (*Rattus rattus* et *Rattus norvegicus*), souris domestiques (*Mus musculus*). Le produit est utilisé sur les rongeurs cibles du stade juvénile au stade adulte.

MODE D'EMPLOI :

CONTROL ne doit être utilisé que dans des boîtes d'appât sécurisées étiquetées ou dans d'autres stations d'appâts couvertes assurant le même niveau de protection.

Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles.

Identifier au préalable le rongeur, le comportement diffère selon l'espèce ciblé. Si possible, éliminer toute source de compétition alimentaire sur le site. Par mesure de sécurité, il est recommandé de ramasser les rongeurs morts afin qu'ils ne soient pas consommés par d'autres animaux (risques d'intoxication secondaire).

Doses d'utilisation :

Contre les rats : 60 à 100 g tous les 5 à 10 mètres :

Adapter la dose ou le nombre de sachets préconisés par poste d'appâtage à la dose efficace recommandée.

Le nombre de postes d'appâtage est fonction du site du traitement, de l'importance et de la gravité de l'infestation. Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition des espèces non cibles.

Conserver le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé et à l'abri de toute exposition directe au soleil. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.